

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs de la formation :

- Actualiser les connaissances de base liées au Transport des Marchandises Dangereuses par voie maritime,
- Réviser les règles pour classer, emballer, apposer les marques et étiquettes, charger/décharger les engins de transport, établir les documents, réceptionner, manutentionner, établir les plans de chargement etc. des marchandises dangereuses en conformité avec les textes réglementaires (OMI- IMDG).

Durée : 2 jours

Pré-requis :

- Avoir effectué une formation *Maitrise du Code* sur la précédente version de l'IMDG en vigueur.

Public concerné :

- Les expéditeurs, personnels administratifs, chargeurs, transitaires, commissionnaires de transport, commerciaux, conditionneurs, emballeurs, etc. chargés de l'expédition, de l'acheminement, de la vérification et/ou du contrôle de conformité avant la remise à la Compagnie maritime.

Moyens techniques et pédagogiques utilisés :

- Animation multimédia,
- Livret stagiaire individuel,
- Mise à disposition du Code IMDG en vigueur,
- Exercices d'application écrits et/ou oraux individuels et collectifs,

Encadrement :

- Stage animé par un formateur BVT qualifié.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test final de contrôle des connaissances acquises - QCM

Validation de la formation :

- Remise d'une attestation de suivi de stage.

Programme et durée de la formation :

Le stage se déroule sur une durée de 2 jours, à raison de 7h00 par jour.

🕒	JOUR 1	🕒	JOUR 2
9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des stagiaires et attentes de chacun. - Objectifs de la formation. - Les différentes Réglementations TMD. - Historique, présentation et méthode d'utilisation du Code IMDG. 	9h00	<ul style="list-style-type: none"> - Marquage et étiquetage des colis. - Exercices suivis du corrigé. - Les suremballages. - Emballage en commun.
10h30	Pause	10h30	Pause
10h45	<ul style="list-style-type: none"> - Classification des M.D. - Polluants marins. - Etude des risques liés aux matières. Fiches de données de sécurité. - Liste des marchandises dangereuses. - Dispositions spéciales. 	10h45	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de transport. - Exercice d'application. - Certificats d'emportage. - Chargement, déchargement des engins de transport
12h30	Déjeuner	12h30	Déjeuner
13h30	<ul style="list-style-type: none"> - Les quantités limitées. Exemptions du §.3.4. - Les quantités exceptées. Exemptions du §.3.5. - Exercice d'application - Etude des Appendices A et B et de l'Index. 	13h30	<ul style="list-style-type: none"> - Signalisation des engins de transport. - Séparation des matières.
15h15	Pause	15h15	Pause
15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Instructions d'emballage. - Homologation et épreuves de résistance sur les emballages - Exercices individuels ou en groupe suivis des corrigés. 	15h30	Test final
17h00	Fin	17h00	Fin